

RÈGLES DE VIE DU VILLAGE SUISSE - SPÉCIAL PANDÉMIE!!! (On a mis les passages en vert parce que... le vert, c'est la couleur de l'espoir!!!)

Contrat de location à lire et signer en renvoyant un petit courriel qui dit que vous êtes d'accord.

(Sans réponse, comme ce document est envoyé à plusieurs reprises, nous prenons pour acquis que vous êtes d'accord, puisque tout ce qui suit a beaucoup de bon sens!)

Bonjour futurs vacanciers!

Dans un monde idéal, nous souhaiterions ne pas avoir à énumérer de règles et nous comprenons qu'il est barbant de parler de règlement dans un contexte de vacances. Ce contrat est écrit pour protéger la tranquillité d'esprit de nos invités et pour éviter les problèmes reliés au 0,01% des réservations qui gâchent 100% du plaisir des autres.

Si vous voyagez avec votre chien, si vous êtes en groupe, si vous êtes fans de spa ou si vous êtes fumeurs, certaines rubriques vous intéresseront plus particulièrement.

Si vous voulez, mettez-vous déjà en mode vacances. Attendez l'heure de l'apéro pour nous lire, assoyez-vous tranquille et sirotez la boisson de votre choix. En 5 minutes, ce sera terminé.

On a d'ailleurs coloré les passages cruciaux pour vous faciliter la tâche.

Merci et bon séjour,
Anne-Marie

1 – LE RESPECT

Soyez respectueux de votre environnement et des autres vacanciers sur le site. Et veuillez appliquer les recommandations gouvernementales quant à la situation qui nous exaspère tous au possible : l'@Zti de COVID. Donc prenez note selon les rubriques car des changements s'appliquent pendant une pandémie!

a) Nous prenons soin de choisir, réparer, restaurer, acheter et préserver les équipements et la décoration des chalets et sur le site. Nous vous demandons d'en profiter tout en respectant notre travail et le patrimoine que nous tentons de préserver. Aussi, tout est fait pour respecter et surpasser **les normes de la CITQ** pour vous assurer qualité et confort pendant vos vacances.

b) Chacun a sa propre définition des vacances : pour certains, c'est de finalement avoir le temps de lire et dormir! Pour d'autres, c'est de se détendre avec un bon souper en groupe avec de la musique, des éclats de rire et du vin. Nous vous demandons de respecter le «beat» de chacun pour que tous passent le meilleur séjour possible.

Dans de RARES cas d'abus, nous avons dû intervenir et demander à des gens de quitter. Sans remboursement possible.

c) Dans cette même idée de respect, si des traces de fêtes ou un désordre exagéré sont laissés dans un chalet, des frais allant jusqu'à 500\$ de service + les frais de dommages seront facturés sur la carte de crédit au dossier des clients responsables.

c.1) **Les feux d'artifice sont INTERDITS à Val-David.** Des amendes de 2000\$ à 8000\$ et une poursuite civile peuvent être infligées aux contrevenants par la municipalité. C'est triste mais c'est ainsi. :-)

2- LES ANIMAUX SONT LES BIENVENUS

Et vous savez à quel point on les aime et qu'on aime les gâter. Mais voici quelques règles pour que nous continuions à les accueillir avec autant de plaisir

- **Ne les laissez pas monter sur les meubles.** Si ils ne peuvent s'empêcher de sauter sur le lit ou le divan, demandez-nous des couvertures pour couvrir fauteuils et lits. Nous mettons sur demande à votre disposition des serviettes, bols, couvertures pour conserver la propreté des chalets et par respect pour les futurs clients.
- Les chiens peuvent nager dans le lac MAIS, **PAS DANS LA PISCINE!!!** C'est dommageable pour leur peau ET pour la piscine. À cet effet, les chiens silencieux, calmes et en laisse sont acceptés dans l'enceinte de la piscine. Si votre chien jappe ou saute sur les gens ou autres chiens, SVP le ramener au chalet.
- Ramassez leurs crottes! (et si vous en voyez sur le site, n'hésitez pas à nous le dire et nous les ramasserons. Gisèle et George peuvent échapper à notre vigilance par fois)
- Ne les laissez pas jouer dans les fleurs et plantes aménagées.
- Ne les laissez pas aboyer inutilement.
- Gardez-les en laisse lorsque à l'extérieur sauf si ils obéissent parfaitement

Des frais peuvent s'appliquer en cas de dommages ou de poils et saletés incrustés dans les meubles.

3 - LES VISITEURS

Nous adorons recevoir ! Vos invités doivent faire partie intégrale de votre réservation, donc pensez à les inclure dans le nombre d'adultes et enfants lors de votre réservation. Des frais de 25\$ s'appliquent par adulte, par nuit. Tous les visiteurs sur notre site doivent être des clients enregistrés pour limiter le trafic et permettre à tous nos clients de profiter des installations.

*Les assurances permettent un nombre maximum d'adultes et d'enfants sur le site qui ne doit pas être dépassé.

4 - PAS DE CIGARETTES... OU AUTRES SUBSTANCES

Tous les chalets sont strictement non-fumeurs.

Sur le site, tel que la loi le prescrit :

« Il est interdit de fumer dans une aire de jeu aménagée pour les enfants (jeux d'eau, pataugeoire, skatepark). Même chose sur un terrain sportif (comme un terrain de baseball, une patinoire extérieure ou une piscine extérieure). » Il est donc interdit de fumer dans l'espace de la piscine, dans le spa et dans un rayon de 9 mètres de l'aire de jeu, la trampoline et des embarcations près du lac.

- Il est acceptable de fumer ce que vous voulez dehors, à 9 mètres des portes ou fenêtres **f-e-r-m-é-e-s**.
- Ramassez vos mégots sur le terrain.
- Si des odeurs de tabac, cannabis ou de toute autre substance fumée sont senties dans votre chalet, **250 \$ seront facturés immédiatement et sans avis** sur la carte de crédit au dossier. De plus, si une arrivée a lieu dans le même chalet avant que l'odeur ait été éradiquée, **vous serez responsable des coûts pour transférer les clients.**

5 - BOIS

Le bois sera livré aux chalets qui en obtiennent un avec leur réservation (de L'Action de Grâce à Pâques - en weekend seulement lors de la basse saison). Des courriels vous seront envoyés pour vous donner des adresses où vous trouverez du bois abordable, dont certains endroits livrent.

Spécial pandémie: On ne peut encourager les rassemblements. Donc bien que nous ayons trouvé un moyen de vous faire profiter de la piscine et du lac, pour le feu, il nous est difficile de coordonner des heures pour un si court laps de temps et pour 10 chalets. Donc nous laissons à votre bon jugement la non utilisation de ce lieu. SVP voir le site de la sopfeu.qc.ca pour connaître les interdictions en vigueur pour les risques d'incendies. Nous nous dégageons des risques associés aux feux de camp.

6 - HEURES D'ACTIVITÉS ET HEURES DE CALME

Le site est ouvert 24 heures mais **il faut respecter les heures réservées pour votre groupe**. Nous demandons à ce que vous parliez à voix basse à l'extérieur à partir de l'heure du souper*. Et évitez la musique et les bruits. *Qui varie selon les saisons et l'achalandage.

FLASHÉZ VOS LUMIÈRES (désolée si la toune de Jean Marc Parent vous revient en tête): pour indiquer que **le bruit vous incommode**. De cette façon, les gens dans la piscine ou autour du feu de camp comprendront le message et baisseront le ton. Sinon, il y a un

extincteur dans votre chalet. (C'est une blague. Utilisez seulement l'extincteur en cas d'urgence sérieuse.)

7 - SPA, PISCINE & LAC– Sans surveillance. À vos risques et périls

Nous tenons un horaire pour vous permettre de profiter une heure du lac + une heure de la piscine + une heure au tourbillon avec votre groupe seulement (Si vous avez loué 2 chalets, c'est alors 2 heures à chaque endroit). L'accès au quai a un maximum de 5 mètres (conformément au règlement municipal) et le quai est environ de 3 mètres x 4 mètres. Donc pour respecter le règlement en vigueur, nous devons le « privatiser » pour vous permettre d'en profiter en toute sécurité. Sans quoi, nous devrions fermer l'accès complètement.

Même chose pour la piscine + spa: nous les « privatisons » pour que vous ayez le droit d'en profiter sans penser aux 2 mètres et sans porter le masque... De cette façon, vous pouvez utiliser l'espace peu profond avec les enfants sans inquiétude que la distanciation ne soit pas respectée avec des inconnus.

Une solution possible est de partager la piscine et/ou le lac en vous associant avec un autre groupe sur place qui serait à l'aise de le faire et ainsi doubler vos heures d'accès à la piscine et au lac. Tant que le 2 mètres peut être respecté de façon réaliste.

***Notez:** Notre piscine est noire entourée d'un jardin luxuriant. De sorte qu'elle s'intègre mieux à son environnement qu'en turquoise ET nous permet de la chauffer plus facilement. Nous effectuons des traitements en douceur pour éviter sa fermeture lorsque nous devons y mettre des produits. Ceci dit, sa couleur peut parfois paraître plus verte, surtout en période de canicule, car notre eau, à teneur en métal très élevée, contient du manganèse et du phosphate. Lorsque la lecture des tests n'est pas sécuritaire, nous la fermons. Sinon, elle est sécuritaire pour la baignade.

A) TEMPÉRATURE DE L'EAU

Ne changez pas la température de l'eau. Nous la gardons entre 100°F et 104°F dans le spa pour prévenir tout problème de santé auprès de notre clientèle.

« Attends, Jacinthe! Je vais monter le thermostat à 150, ça va chauffer plus vite! »

Non, Marie-Eve. Ça ne fonctionne pas comme ça. SVP, ne touchez pas au thermostat ou chauffe-eau de la piscine. Nous gardons le thermostat autour de 84°F. Si ce n'est pas le cas et que vous n'êtes pas réparateur/trice de piscine, parlez à la réception.

B) FERMETURES OCCASIONNELLES DU SPA

« Mais on est venus au Village Suisse JUSTE pour le spa! »

Bon. Il y a quelques endroits qui me viennent en tête où ce serait une meilleure idée d'aller si c'est "juste pour le spa". Pas que le nôtre ne soit pas bien mais c'est un ajout au site plus qu'une raison d'être.

Ceci dit, nous prenons l'entretien du spa très au sérieux et n'hésitons jamais à le fermer et changer l'eau dès que nous savons que l'eau n'est pas équilibrée et ne peut être rattrapée avec les produits. **La santé de nos clients est plus importante que la frustration qu'un spa en maintenance peut créer.**

Si le spa est fermé, c'est qu'il y a une réparation à faire ou que l'eau nous inquiète et nous travaillons le plus rapidement possible à le rouvrir.

Pour leur sécurité, merci de ne pas laisser les enfants entrer dans le spa quand il est fermé.

C) DURÉE DE LA BAIGNADE

« Je vais aller lire la trilogie de Marie Laberge dans le spa »

Nous ne sommes pas votre mère. Mais si la plupart des hôtels recommandent de limiter les baignades dans le spa à 15-20 minutes, il y a de bonnes raisons. Si vous choisissez de rester plus longtemps dans le spa, personne ne vous en empêchera! Mais voici ce à quoi vous vous exposez:

En plus des risques de déshydratation, vous pourriez vous exposer à des produits irritants OU à des bactéries car le nombre de baigneurs, les baignades trop longues et les échanges entre la piscine et le spa fragilisent l'équilibre de l'eau et use l'efficacité du produit désinfectant.

« Moi je rentre dans mon spa le vendredi puis je sors le lundi. Jamais eu de problème! »

Possible. (Et vous devez être merveilleusement exfolié alors bravo!) Mais ça reste une question de trafic.

Officiellement, une baignade dans le spa est de 15 minutes. On ne veut pas jouer à la police mais vous conscientiser au fait que l'utilisation de produits chimiques n'est pas la même qu'à la maison et la stabilité de l'eau est plus fragile.

1 baignade = 15 minutes pour 1 baigneur. Donc si une personne se baigne 45 minutes = 3 baignades. Si 2 baigneurs sont dans le spa 30 minutes = 4 baignades.

4 personnes 90 minutes = 24 baignades... Bref, en période achalandée, des centaines de « baignades » ont lieu en une journée.

"J'en ai un spa chez nous. Je le sais comment ça marche!"

Oui, Jacques. On est certains que vous êtes super bon pour vous occuper de votre spa mais on pense que notre trafic est plus élevé que dans une résidence. Donc l'utilisation des produits est bien différente.

Voici pourquoi: lorsque le chlore est mis, le matin, on prévoit un nombre X de baignades pour la journée pour s'assurer qu'il y ait assez de chlore mais aussi pour éviter de trop chlorer l'eau car trop de chlore est irritant pour les yeux et la peau. On ajuste aussi au courant de la journée.

Donc malgré qu'on tente chaque jour de trouver la dose parfaite pour pouvoir assurer l'utilisation du spa jusque tard en soirée SANS bruler la rétine de ceux qui ouvrent les yeux, il n'y a pas de recette magique à l'exception du gros bon sens.

Si l'eau sent trop fort ou les vapeurs vous incommodent, ne vous baignez pas. Si l'eau est trouble ou d'une couleur étrange, ne vous baignez pas. Venez nous en parler et nous enverrons un technicien le plus rapidement possible.

D) DÉSHYDRATATION

(Non, votre bière/cocktail/verre de vin ne vous aide pas)

Le choc vagal constitue un risque dans une eau trop chaude ou lorsqu'on reste trop longtemps dans le spa. Notez qu'on perd environ 1L d'eau/heure quand on est dans le spa. Pour des adolescents ou enfants, des personnes sous l'influence d'une substance, des personnes souffrant de certaines conditions ou des personnes âgées, le risque de déshydratation est plus grand. Soyez intelligents lorsque vous utilisez le spa.

Nous n'avons pas de sauveteurs : vous êtes responsables de vos actions.

E) BLESSURES

PENSEZ AUX PIEDS DES ENFANTS... AUCUN CONTENANT EN VERRE OU CASSANT NE DOIT ÊTRE HORS DES CHALETS. SURTOUT PRÈS DE LA PISCINE ET DU SPA.

- On ne court pas autour de la piscine.
- On ne plonge pas dans la piscine.

- On ne fait rien qu'on ne ferait pas chez soi.
- On ne se bat pas dans ou autour de la piscine.
- On ne pousse personne.
- **Du béton, c'est dur!**

F) PROPRETÉ

Nous vérifions le spa 3 x par jour. Si nous retrouvons n'importe quelle substance douteuse dans le spa, nous regarderons les caméras pour connaître leur provenance. **Pour un changement d'eau suite à une fête, fornication ou autres niaiserie dans le spa, 500 \$ seront facturés sur la carte de crédit au dossier des clients responsables. Rien pour que votre mère soit fière!**

7 - L'ÉQUIPEMENT et INVENTAIRE

- SVP **Ne déplacez pas les items d'un chalet à l'autre.** Les clients suivants se retrouveront en plein milieu d'une recette de Ricardo sans trouver de tasse à mesurer. C'est très frustrant!
- Les articles et quantités sont minutieusement comptés pour répondre et surpasser les normes de la CITQ. SVP les remettre en place tel qu'indiqué dans la cuisine.
- Les serviettes que nous fournissons doivent rester à l'intérieur du chalet.** Pour le spa, la piscine ou le lac, SVP apportez vos serviettes de plage.
- Dans un effort d'éco-responsabilité et d'utilisation optimale de l'espace, nous fournissons un jeu de serviettes par personne à votre arrivée. Venez les changer à la réception lorsque vous en désirez de nouvelles.
- SVP **Ne déplacez pas le mobilier (piscine, terrain ou chalets).** Laissez-le sur place pour que tous puissent en profiter.
- Ne pas s'approprier les vélos ou les passes pour le parc régional, surtout en haute saison.** SVP les remettre en place au retour.

8 - EMBARCATIONS

(canots, kayaks, SUP à vos risques)

Des gilets de sauvetage sont à votre disposition près des embarcations (vous pouvez aussi emporter les vôtres). Bien qu'ils vous feront une silhouette de rêve, le lac est très peu profond donc l'utilisation des gilets bien que recommandée est surtout destinée aux enfants. Vous utilisez les canots, kayak et paddle boards à vos propres risques. Nous ne sommes pas responsables des accidents. SVP remettez gilets, avirons et embarcations en place au retour.

9 - LES VÉLOS

Les vélos sont fournis gratuitement et sans réservation mais **nous vous prions d'apporter vos casques. (On ne vous l'apprend pas: dans un casque, on sue. On vous évite les détails mais on encourage grandement d'utiliser vos propres casques.)**

Inspectez votre vélo avant de partir. Nous les faisons vérifier et ajuster chaque mois pour nous assurer de vous fournir des vélos sécuritaires mais vous les utilisez à vos risques. Nous ne sommes pas responsables des accidents. **Remettez les vélos en place au retour.**

10 - CENDRILLON...

Avant de nous quitter, nous vous demandons de remettre le chalet dans l'état général où il se trouvait à votre arrivée :

- Laissez la **vaisselle** propre et sèche si vous n'avez pas le temps de la ranger.
- Assurez vous de **remettre en place les items** tel qu'indiqué par les étiquettes
- SVP nettoyer tout **dégât, poils d'animaux ou saleté excessive**
- Déposez **déchets et recyclage** dans les bacs extérieurs

11- LA RÉCEPTION et ASSISTANCE SUR PLACE

La réception est à distance exclusivement...

info@villagesuisse.ca

Entre 10h et 17h

Après 17h, si vous avez une urgence (plomberie, électricité, bris, etc), vous pourrez nous rejoindre par courriel.

SVP si vous manquez de quoi que ce soit ou avez besoin d'instructions pour les DVD, wifi, bois, BBQ, le foyer ou autre, nous le faire savoir avant 17h.

En signant ce document, vous endossez toute responsabilités liées aux dommages causés par vous ou par les personnes vous accompagnant pendant la durée de la location.

Le cout de tout dommage causé sera déduit de la carte de crédit fournie lors de la réservation. Des frais d'administration de 50\$ seront ajoutés.

Je soussigné(e), _____, confirme avoir lu et accepté les règles et conditions de ce document et m'engage à respecter ses règles.

Toute atteinte aux règles énumérées dans ce contrat peut amener à la rupture du contrat et la fin de la location et ce sans aucun remboursement.

Signature : _____ Date: _____